

## QUE DOIS JE FAIRE

---

Par Profil supprimé Postée le 29/09/2019 23:27

Mon compagnon est cocainoman il essaie de se sevrer mais rechute souvent  
Lors que c est le cas il me ment et me le cache  
Que dois je faire

---

### Mise en ligne le 03/10/2019

Bonjour,

Nous comprenons bien votre désarroi tant il est difficile de trouver l'attitude adéquate dans ce type de situation.

Nous n'avons pas connaissance des précisions dont vous disposez sur la fréquence de consommation mais cela pourrait vous apporter quelque élément de compréhension de la difficulté que peut éprouver votre conjoint pour se libérer de cette consommation.

Les effets à la prise de cocaïne sont immédiats et de courte durée, ils se caractérisent par une amélioration ponctuelle et artificielle de toutes les fonctions cognitives. Aussi, l'usager ressent entre autre effet, une exaltation de l'humeur, un sentiment de puissance physique et de grande vivacité intellectuelle, plus d'assurance et estime de soi renforcée, un accroissement de la vigilance, une indifférence à la douleur (la cocaïne agit comme un anesthésique local), un surcroît d'énergie, une réduction de la sensation de fatigue, plus de facilité à communiquer,...

Les effets positifs disparaissent rapidement pour laisser place à une phase de descente prononcée et désagréable. Qui se traduit par une sensation de fatigue, d'abattement, et d'une inversion de l'humeur. L'état dépressif succède alors à la stimulation, l'anxiété et l'irritabilité succèdent à la confiance en soi et à l'euphorie. Ceci peut expliquer en partie la difficulté de résister et les reprises de consommation.

Nous vous joignons la fiche « cocaïne » extraite du « dico des drogues » de notre site.

Le fait que votre compagnon nie ses reprises de consommation pourrait s'expliquer de plusieurs façons, la crainte de vous décevoir, la honte, la culpabilité, la peur du jugement,... aussi, si vous souhaitez qu'il vous fasse part de ses difficultés sans crainte, il pourrait être bénéfique de le rassurer sur votre capacité à comprendre et à ne pas juger si tel est le cas et votre volonté de l'aider. Vous pourriez ensuite lui demander ce qu'il attend de vous dans ce contexte.

Il vous sera peut-être utile de savoir qu'il existe des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lesquels des professionnels de santé spécialisés sur la question des consommations proposent des consultations individuelles, confidentielles et gratuites aux usagers qui en font la démarche afin de faire un point sur leur consommation et d'être aidé.

Ces mêmes professionnels proposent des consultations d'aide à l'entourage, indépendamment de l'usager, afin de l'aider dans la réflexion. Dans certains CSAPA, les professionnels proposent des entretiens en couple, nous vous laissons réfléchir à la pertinence de cette possibilité avec votre compagne. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Nous vous joignons d'autres liens qui pourront vous apporter quelques pistes de réflexion supplémentaire et si aborder la question sous forme d'échanges vous semble pertinent, vous pouvez également nous contacter au 0800 23 13 13 tous les jours de façon anonyme et gratuite de 8h à 2h ou par chat via notre site.

Bien cordialement

---

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

#### SERVICE D'ADDICTOLOGIE - CENTRE DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

1, place de l'Hôpital  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 11 60 01

Site web : [www.chru-strasbourg.fr/prise-en-charge-des-addictions/#le-ce](http://www.chru-strasbourg.fr/prise-en-charge-des-addictions/#le-ce)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Substitution : Accueil des patients pour un traitement de substitution à la Méthadone le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12 h avec ou sans rendez-vous..

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h. Permanence d'accueil pluridisciplinaire sans rendez-vous, par ordre d'arrivée, le jeudi de 9h à 11h, pas de délivrance d'ordonnance sur cette permanence.

Consultat° jeunes consommateurs : A la Maison des Adolescents, 23 rue de la Porte de l'Hôpital, 03 88 11 65 65. Au CSAPA un mardi matin par mois.

---

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Fiche sur la cocaïne](#)
- [Il a repris sa consommation](#)
- [Comment aider un proche ?](#)